

DEC180213DR10

**Décision portant nomination de M. Abdellaziz Jouaiti aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7140 intitulée Chimie de la Matière Complexe**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS renouvellement de l'unité mixte UMR7140 intitulée Chimie de la Matière Complexe (CMC) et nommant Mme Petra HELLWIG en qualité de directrice.

Considérant que M. Abdellaziz Jouaiti a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 21 au 23 mai 2012 et du 19 au 21 juin 2012.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Abdellaziz Jouaiti, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7140 intitulée Laboratoire de Chimie de la Matière Complexe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Abdellaziz Jouaiti exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Abdellaziz Jouaiti est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg le 19 janvier 2018

La directrice de l'unité

Professeur Petra HELLWIG  
Directrice  
UMR7140 - Chimie de la Matière Complexe  
CNRS - UNISTRA

Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE

Visa du délégué régional du CNRS

Le Président de  
l'Université de Strasbourg

Visa du Président de l'Université de Strasbourg



Michel BENEKEN